

— A LIRE —
CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Toutes réclamations de quelques natures qu'elles soient doivent être effectuées par écrit et en détail dans les huit jours qui suivent la réception du justificatif (revue) ; passé ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

2 - "Antenne Européenne d'Édition Publicitaire" vous offre un CD-Rom contenant un fichier avec les coordonnées de 5000 CE recevant «LaVitrine». Ce fichier ne comporte en aucun cas les adresses e-mails des correspondants. Il peut exister une marge d'erreur due à des changements de postes, démissions, déménagements... Nous nous engageons à qualifier notre base de données. La livraison de la base de données est indissociable de la livraison de la revue".

3 - L'épreuve pour **BON À TIRER** sera soumise une seule fois en 2 exemplaires. Celle-ci devra être retournée dans les huit jours. Passé ce délai, et sans réponse, l'épreuve sera considérée comme acceptée. Si ce bon à tirer ne parvenait pas au destinataire, celui-ci devra en faire la demande auprès de l'éditeur par **LETRE RECOMMANDEE AR**. Dans ce cas les frais d'affranchissement seront remboursés ou viendront en déduction du montant de la facture. Les documents ou fichiers doivent être remis 30 jours au plus tard avant la date de la parution.

4 - La justification des insertions, résultera de l'envoi d'un exemplaire (la souscription n'est assortie d'aucune contrepartie).

5 - Nos prix s'entendent fichiers fournis par le client. Les frais de composition seront facturés en sus (+ TVA) lors de la première annonce.

6 - L'édition est assurée par "Antenne Européenne d'Édition Publicitaire" (SARL au capital de 9 000 € - RCS 2003B 02407 - SIRET 438 458 762 - APE 7311Z) qui se réserve le droit de refuser ou de demander la modification des textes soumis en vue d'insertion, qui ne correspondraient pas au caractère de la publication.

7 - La signature du présent ordre implique l'adhésion sans réserve des conditions générales. La demande d'insertion représente un ordre ferme et irrévocable qui ne peut faire l'objet d'une demande d'annulation.

8 - Toute erreur ou omission ne peut entraîner la résiliation de l'insertion, elle donne droit à une réduction proportionnelle à l'exclusion de toute autre indemnité.

9 - Aucun emplacement déterminé n'est garanti, sauf ceux faisant l'objet d'un ordre spécial formellement accepté par la direction ; celle-ci se réserve le droit de déplacer ou de grouper des annonces suivant les besoins de la mise en page, tout en tenant compte des intérêts des annonceurs.

10 - Le délégué à la prospection ne peut en aucun cas se prévaloir comme faisant partie d'un comité d'entreprise ni d'un service s'y rattachant.

11 - L'éditeur décline toute responsabilité concernant des retards de parution dus à des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas d'événements de force majeure (y compris la grève).

12 - Toutes nos insertions sont payables à Paris.

13 - Pour tous litiges concernant l'interprétation des présentes et de leurs suites, les parties font expressément attribution de compétence au Tribunal de Commerce de Créteil.

14 - La diffusion de cette revue est assurée par "Antenne Européenne d'Édition Publicitaire" pour 5000 exemplaires adressés sous pli fermé au Comité d'entreprise sous contrôle d'huissier.

ORDRE D'INSERTION

RAISON SOCIALE : KHEPRI
 REPRÉSENTÉ PAR : Mme REVELLAT
 ADRESSE, CODE POSTAL, VILLE : 129, Boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE
 TÉL. : 06 60 47 71 64 FAX : _____
 E-MAIL : evelyne@revellat.fr

Règlement par chèque à l'ordre de **LaVitrine** Surface : 1/8 Page
 Sur banque : _____ date : _____ Prix H.T. : 600 €
 N° Règlement en 3 mensualités : TVA 20 % : 120 €
1/3 Réservation 1/3 Avril 1/3 Juin TOTAL TTC : 720 €

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR L'ANNONCEUR

- Merci de cocher la rubrique dans laquelle vous souhaitez figurer
- TOURISME / SPORT / LOISIRS / ÉVÉNEMENTIEL
 - ALIMENTATION / GASTRONOMIE
 - SERVICES
 - SHOPPING / AUTO-MOTO
 - BEAUTÉ / SANTÉ / ESTHÉTIQUE
 - AMÉNAGEMENT / DÉCORATION / ÉCO-CONSTRUCTION

Activité principale de l'entreprise : Sophrologie

Signature du délégué _____
 Vincennes, le : 28/02/2014

Signature et cachet de l'annonceur avec mention "Bon pour accord"
 Date et ville : 28/02/2014

KHEPRI Développement - Sur - Marne
 129 Bd Pasteur
 94360 BRY SUR MARNE
 RCS : 429 259 567 Créteil

BON POUR ACCORD

TARIF PUBLICITAIRE POUR UNE PARUTION ANNUELLE

La conception, mise en page couleur (= frais techniques) est à la charge de l'annonceur et sera facturée sur l'envoi du justificatif.

| page 1 | 1/2 page | 1/4 page | 1/8 page |
|--------|----------|----------|----------|
| 230 € | 180 € | 140 € | 80 € |

En attente des logos : oui non
 En attente des textes : oui non

Prestation non facturée si vous nous fournissez les fichiers sur CD-Rom accompagné d'un iris. (fichiers sources ou PDF haute résolution)

FORMAT DU GUIDE 170 x 220 mm

| Surface | Dim.en mm | | Prix H.T. |
|------------------------------|-----------|-----|-----------|
| | L | H | |
| 4 ^e DE COUVERTURE | 170 | 220 | 6 000 € |
| 2 ^e DE COUVERTURE | 170 | 220 | 5 400 € |
| 3 ^e DE COUVERTURE | 170 | 220 | 5 000 € |
| PAGE (PLEINE PAGE) | 170 | 220 | 4 500 € |
| PAGE (MARGÉE) | 150 | 194 | 4 500 € |
| 1/2 PAGE LARGEUR | 150 | 95 | 2 700 € |
| 1/2 PAGE HAUTEUR | 70 | 194 | 2 700 € |
| 1/4 PAGE NORMAL | 70 | 95 | 1 700 € |
| 1/4 PAGE BANDEAU | 150 | 45 | 1 700 € |
| 1/8 PAGE NORMAL | 70 | 45 | 1 100 € |

TOUS NOS BONS DE COMMANDE DOIVENT COMPORTER OBLIGATOIREMENT QUATRE VOLETS